

Modificatif n° 5 au règlement concernant les mesures de sécurité à appliquer pour les tirs d'instruction et le lancement des grenades

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Modificatif n° 5 au règlement concernant les mesures de sécurité à appliquer pour les tirs d'instruction et le lancement des grenades : Approuvé le 15 Juin 1955, sous le n° 5508 EMA/3-1 : (TTA 207)

Adresse bibliographique : Paris : Ed. Berger-Levrault, 1955

Description matérielle : 21 cm

Sujet(s) : TTA 207

Tir, Instruction, Mesures de sécurité

Sécurité, Tir, Instruction